



COMMUNE DE SAULZOIR

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19Présents : 13Votants : 17

L'an deux mil vingt-six, le six février, à vingt heures, le conseil municipal de Saulzoir s'est réuni en la salle du conseil et des mariages, sur la convocation qui lui a été adressée le 30 janvier 2026 par le maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents (12) : Gilbert GERNET, Marie-Pierre WOZNIAK, Elie MONIER, Cathy CARPENTIER, Jean-Christophe GARDIN, Nadine XHAUFLAIR, Michèle ROCQUET, Gilbert XHAUFLAIR, Marie-Noëlle DETRIVIERE, Valérie LACROIX, Jean-Michel DELOUVY, Carole LARGILLIER, Gérard COSSART

Absents excusés avant donné procuration (4)

- Murielle GUERRA à Nadine XHAUFLAIR,
- Frédéric PONTOIS à Elie MONIER,
- Juliette WALLERAND à Valérie LACROIX,
- Marie-Thérèse LAMOTTE à Jean-Michel DELOUVY.

Absent excusé (1) : Laurent THIEBAUT**Absents (2)** :

- Sylvain DIVRY,

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX**DELIBERATION 007-2026 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LE PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVÉS DU PARIS-ROUBAIX**

Monsieur le Maire indique que la Préfecture du Nord consulte sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome ;

Les objectifs de ce classement sont de protéger les pavés emblématiques de Paris-Roubaix et son Vélodrome contre les menaces de macadamisation. Ce classement permet ainsi de fournir une protection juridique pérenne, assurant que ces éléments ne soient ni modifiés, ni détruits par des aménagements futurs.

Ce classement permettra ainsi d'assurer la continuité et la vitalité d'une course légendaire pour les générations à venir.

Après en avoir délibéré, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix et du vélodrome.

Le conseil municipal délibère **favorablement et à l'unanimité** au classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix et du vélodrome.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le

ID : 059-215905589-20260206-DELIB0078_2026-DE

Pour Extrait Certifié Conforme.
Gilbert GERNET
Maire



Valérie LACROIX
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire de par sa publication ou affichage en date du
et de sa transmission en sous-préfecture en date du

11 FEV. 2026

11 FEV. 2026